

Christophe Rey

LESCLAP (CERCLL)

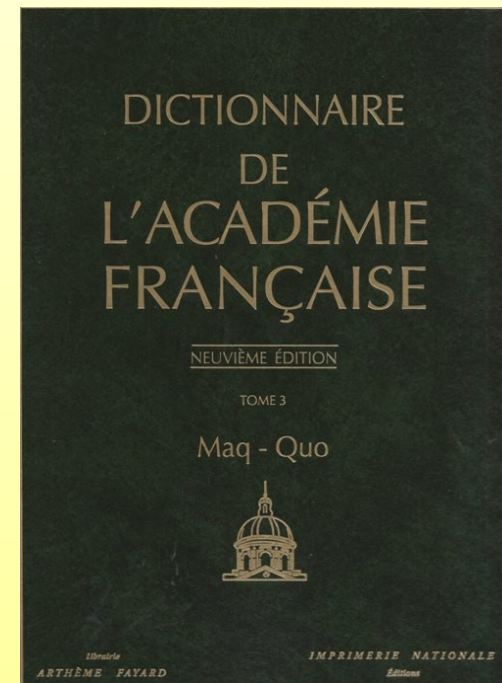
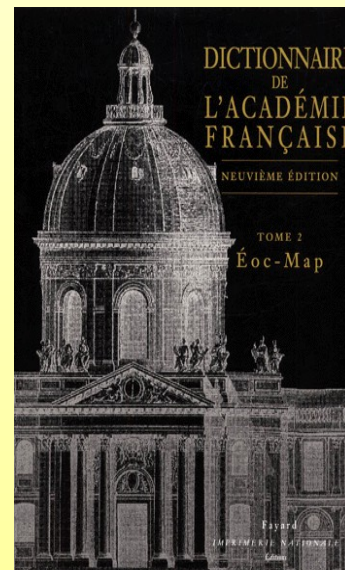
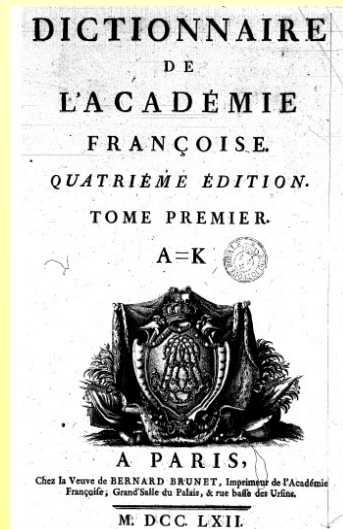
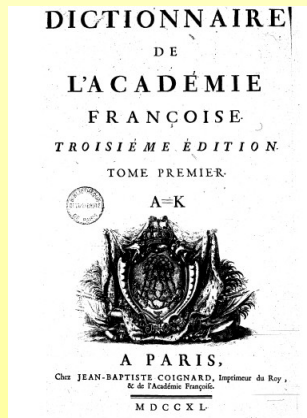
Université de Picardie Jules Verne
christophe.rey@u-picardie.fr

Séminaire d'équipe du CERCLL

Université de Picardie Jules Verne

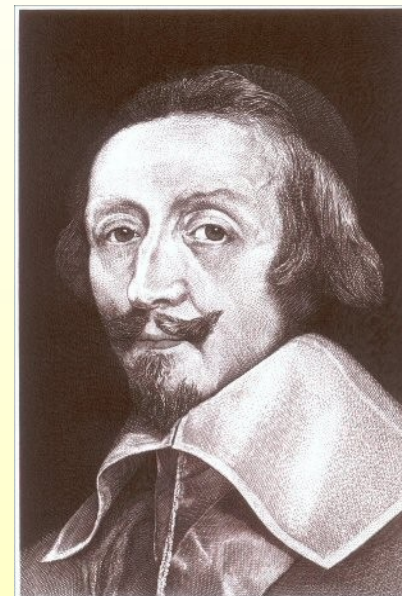
06 janvier 2015

Le Dictionnaire de l'Académie Française : un modèle lexicographique entre conservatisme et évolution

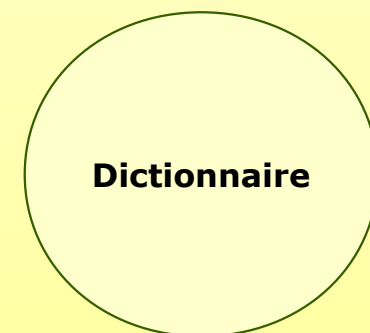
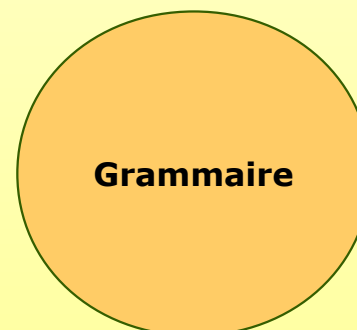
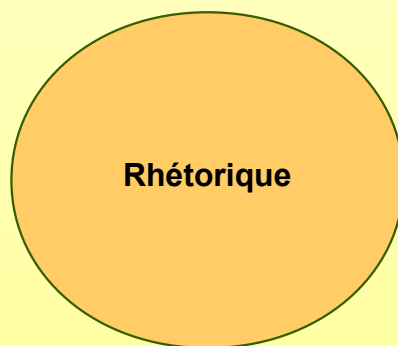
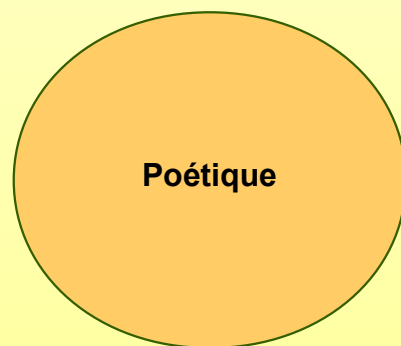


Une institution pour la langue française

Création en 1634 – Publication des
statuts en 1635



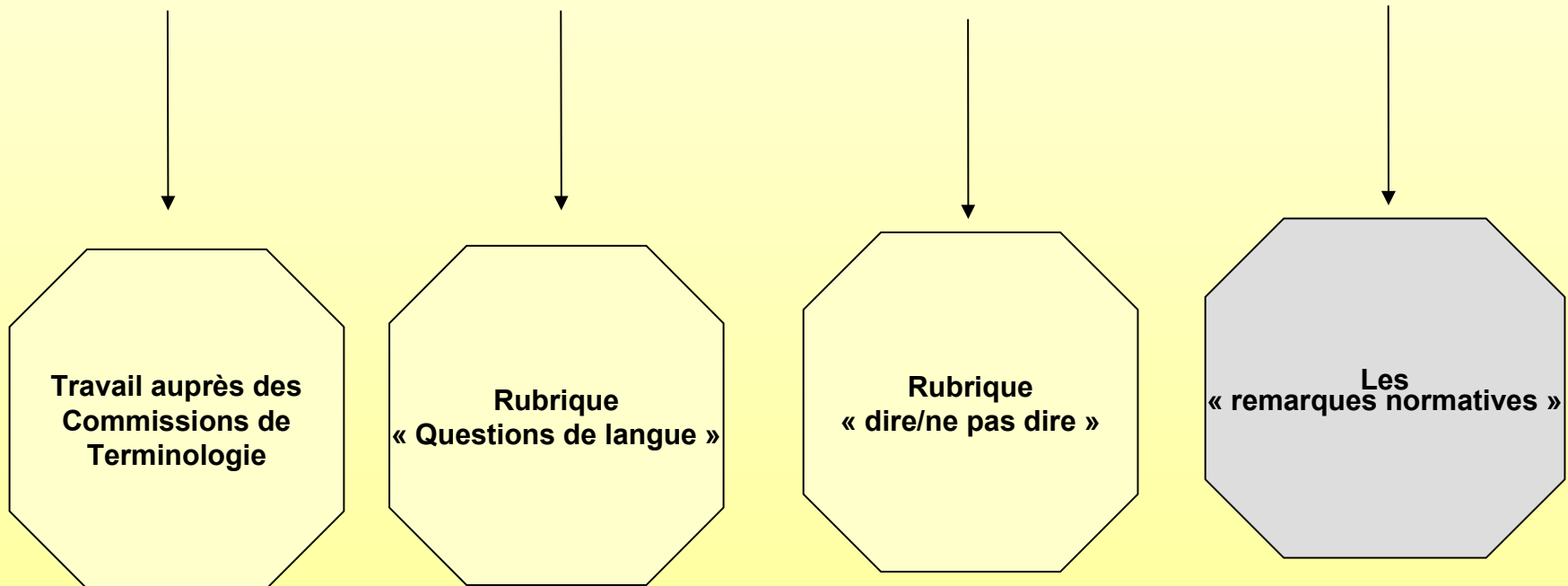
**Cardinal de Richelieu
(1585-1642)**



2 piliers de la « grammatisation »
(Auroux, 1992)

I. Le renforcement d'une identité puriste

- * S'affirme encore plus garante du « bon usage » (pb sociolinguistique véritable)
- => Positions réaffirmées sur certains points (ex : féminisation)
- * Renforcement de la dimension « normative », notamment par une palette d'outils sur son site internet et/ou intégrés à son dictionnaire.



L'Académie française et les commissions de terminologie

« Au sein de ce dispositif, l'Académie française s'est vu attribuer un rôle éminent qui confirme le magistère qu'elle exerce sur la langue. Elle est en effet présente aux différentes étapes du processus d'élaboration des termes.

Elle participe aux séances des commissions spécialisées chargées de l'élaboration des termes, où elle est représentée par un ou plusieurs membres du Service du Dictionnaire. Sur la sollicitation des spécialistes des domaines concernés, elle se prononce par exemple sur la correction morphologique des termes proposés.

Elle est membre de droit, en la personne de son Secrétaire perpétuel, de la Commission générale de terminologie et de néologie, qui examine les listes de termes transmises par les commissions spécialisées et ceux qu'il convient de traiter en procédure d'urgence.

Enfin, elle donne son aval pour la publication au Journal officiel des termes finalement retenus assortis de leur définition : en vertu de l'article 9 du décret de 1996, ceux-ci ne peuvent en effet être publiés que s'ils ont reçu un avis favorable de l'Académie, lors de l'examen des listes qui a lieu, aussi souvent que nécessaire, durant les séances de travail de la Commission du Dictionnaire. Celle-ci accompagne éventuellement ses avis de suggestions rédactionnelles, afin de rendre les notions traitées, souvent complexes, facilement compréhensibles à tout lecteur non spécialiste.

L'Académie française s'implique donc particulièrement dans l'entreprise de terminologie menée au sein du dispositif d'enrichissement de la langue : loin de se contenter de délivrer son imprimatur aux fiches terminologiques, elle suit leur élaboration, de leur genèse à leur publication. » (Site internet de l'Académie)

Un rôle renforcé

Usages/Normes



Un regard incontournable sur les décisions concernant la néologie et la terminologie

La rubrique « Questions de langue »

Au jour d'aujourd'hui

Au jour d'aujourd'hui, particulièrement redondant puisque *aujourd'hui* comporte déjà deux fois l'idée du « jour où nous sommes » (c'est le sens de *hui*, qui vient du latin *hodie*), se trouve parfois dans la langue littéraire, chez de fort bons auteurs, et très bien employé, lorsqu'il y a volonté d'insistance, pour bien marquer soit une étroite limite temporelle, soit une immédiate actualité. Ainsi chez Maurice Genevoix : « *Une riche plaine bien de chez nous, aussi belle qu'au jour d'aujourd'hui* ». On l'emploie souvent avec une nuance de plaisanterie. L'essentiel est de n'en pas abuser, mais en elle-même, cette tournure n'est pas incorrecte.

De par

La locution prépositionnelle *de par* se rencontre dans des formules figées d'usage vieilli, comme *de par le roi*, *de par la loi*, où elle a son sens premier de « de la part de ; au nom de ». On la trouve également au sens d'« en quelque endroit de » notamment dans la formule *de par le monde* : C'est un homme qui a beaucoup voyagé *de par le monde*.

On évitera de l'employer au sens de « du fait de, étant donné ».

Sortes de chroniques de langue dotées d'un aspect ludique.

La rubrique « Dire, Ne pas dire »

Gagner la victoire

Le 04 décembre 2014

Emplois fautifs

L'expression *gagner la victoire* constitue un pléonasme vicieux puisque *gagner*, en emploi absolu, signifie déjà « remporter la victoire ». On peut comprendre que la griserie d'un succès et le fait de l'emporter sur ses adversaires provoquent une forme d'exaltation, appellent l'emphase et conduisent à l'hyperbole, mais la victoire n'en sera pas moins belle pour être chantée dans une langue correcte et un peu plus sobre. On pourra en revanche, avec un complément d'objet direct, accompagner le verbe *gagner* de noms désignant l'épreuve en question : *gagner un match, une partie, une élection, gagner un prix, etc.*

On dit	On ne dit pas
<i>Remporter la victoire</i>	<i>Gagner la victoire</i>
<i>L'emporter (sur son adversaire)</i>	
<i>Gagner, vaincre, triompher</i>	

Motivé pour enthousiaste

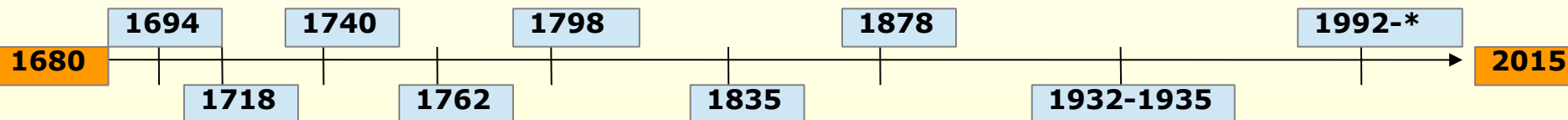
Le 04 décembre 2014

Extensions de sens abusives

L'adjectif *motivé* a d'abord été employé en droit pour signifier « dont on donne les motifs ; justifié ». Il a connu ensuite une grande fortune dans la langue de la psychopédagogie et dans le monde du travail avec le sens de « qui a des motivations, qui est prêt à faire les efforts nécessaires pour réussir ». On se gardera de confondre cet adjectif avec *enthousiaste*, « qui a un goût très vif, qui est plein d'ardeur », dont le sens et la construction sont différents.

La place du dictionnaire dans cette volonté puriste ? : une « vitrine »

Une longévité exceptionnelle



Dictionnaire « institutionnel » : certaine « sécurité » de publication

Une pérennité qui s'explique également par sa capacité à évoluer au fil du temps :

- Adoption *classement alphabétique* (1718)
- Intégration d'*évolutions orthographiques* (1740/1762)
- Intégration des *lexiques spécialisés* au fil des siècles
- Intégration des mots du *lexique de la Révolution* (1798)

Cf. Quemada, Pruvost (1997), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie Française*

Approche
métalexicographique

Revenir sur cette image du *Dictionnaire de l'Académie Française* en tant que modèle lexicographique sans cesse en évolution. Nous nous inscrivons donc à ce titre dans la lignée de la publication récente d'un numéro de la revue *Études de Linguistique Appliquée (ÉLA)* consacré à l'ouvrage.

En rebondissant sur certaines analyses récentes (REY, C., PIEROZAK, I. (2013), REY, C., (2012), SOUFFI, S., (2009)), nous chercherons à montrer ici que cette neuvième livraison du répertoire présente à travers plusieurs choix lexicographiques majeurs que nous allons détailler un visage considérablement renouvelé.

De 1986 à aujourd'hui, une neuvième édition en voie de finalisation

Ébauchée durant le mandat de Secrétaire perpétuel de l'Académie Française de Maurice Druon, la neuvième édition du *DAF* sera pour la première fois publiée sous la forme de fascicules à partir de 1986, puis sous une forme papier :

1992- Le premier tome (de A à Enzyme) : comporte 14 024 mots, dont 5 500 mots nouveaux.

2000- Le deuxième tome (de Éocène à Mappemonde) : comporte environ 11 500 mots, dont 4 000 mots nouveaux.

2012- Le troisième tome (de Maquereau à Quotité) : comporte 9 860 mots, dont 3 828 mots nouveaux.

** Disponible sur internet*

** Continue de paraître de manière
apériodique sous la forme de fascicules dans
la liste des Documents administratifs du
Journal officiel.*

Des changements lexicographiques et linguistiques importants :

- 1) Innovations
- 2) Évolutions

Les Remarques normatives

« Le Dictionnaire de l'Académie française, à côté des indications concernant la graphie, la prononciation, le pluriel des mots, la conjugaison des verbes, etc., qui sont nécessaires dans tout dictionnaire de langue, insère dans certains articles des remarques destinées à attirer l'attention sur des modes, des habitudes plus ou moins répandues dans la langue courante et contraires au bon usage. » (Site internet de l'Académie française)

Un phénomène qui n'est pas nouveau : (cf. J-P. Caput, 1986)

Destinées à renforcer la vision du bon usage défendu par l'Académie, ces remarques sont proposées en complément des marques diastriques :

« Il nous est également apparu que nos notations habituelles : familier, populaire, vulgaire, argotique, trivial, avaient de moins en moins d'effet dissuasif, comme si, même assortis de ces mentions, le fait que des mots grossiers soient mentionnés " dans le dictionnaire " autorisait leur emploi sans discernement ni retenue. Que nous ayons dû en faire état, parce qu'ils sont d'un usage parlé, hélas fréquent, ne saurait constituer un encouragement à s'en servir en aucune occasion qui commande, oralement ou dans l'écrit, un langage correct.

Aussi avons-nous introduit de place en place des remarques normatives, bien visibles, qui proscrivent les expressions, constructions ou utilisations le plus agressivement fautives et dont on peut craindre qu'elles ne s'installent dans le mauvais usage. » (Avertissement, 1992)

Un rôle
spécifique

- *IMPACT n. m. (...) C'est par une extension abusive qu'on emploie Impact en parlant d'une influence diffuse ou générale.
- FONDAMENTAL, -ALE adj. II. (...) 2. Qui tient au fond, qui est essentiel. (...) Fondamental comme équivalent ou superlatif de Grand, Important, Primordial est un dévoiement de sens à prohiber.
- *LIBRE-SERVICE n. m. (...) **Doit être préféré au mot anglais Self-service et à l'abréviation Self.**
- FAIRE v. tr., intr., impers. et pron. (...) **Faire est employé avec excès à propos de toute activité. Il convient, chaque fois qu'on le peut, de préférer au verbe Faire le verbe approprié à l'action. Ainsi, on préférera Construire une maison à Faire une maison, Peindre un portrait à Faire un portrait, On s'habitue à tout à On se fait à tout, etc.**

Les rôles de ces remarques ?

1. À prévenir diverses confusions et impropriétés
2. À mettre en garde contre des extensions de sens abusives
3. À recommander l'emploi d'un mot français à la place d'un mot étranger
4. À guider l'usage quand il hésite entre deux formes ou deux graphies
5. À indiquer le bon usage par une recommandation d'emploi qui met en lumière les constructions, les nuances diverses que permet la langue
6. À fixer et maintenir le bon usage par le rappel de certaines règles ou tolérances

Préserver et décrire la langue...en tout cas une norme.

Une ouverture «affichée» à la variation linguistique

« D'autre part, elle [l'Académie] s'est gardée d'exclure certains mots d'emploi régional, et elle a donné accueil à des vocables tantôt conservés et tantôt inventés dans divers pays du vaste espace francophone, considérant qu'ils étaient de nature à enrichir la langue commune. » (*Préface* de la neuvième édition du *DAF*)

Introduction de nombreux marquages régionalisants qui dans l'absolu semblent caractériser une plus grande prise en compte de la variation linguistique :

« régional(e) » mais aussi la forme « dialectal » et les mentions de noms de variétés linguistiques régionales hexagonales (« picard », « normand », « provençal », « breton », « gallo », « gascon », « alsacien », etc.) ou extra-hexagonales (« suisse »), voire certaines périphrases du type « se dit en/à »

Nouvelles entrées

« *CAGUILLE n. f. XVIIe siècle. Issu du latin populaire conchyliā, « coquille ». Nom dialectal de l'escargot. La pluie a fait sortir les cagouilles. » (9ème édition du *DAF*)

« *MAGNAN n. m. XVIIIe siècle. Mot provençal. En Provence, ver à soie. » (9ème édition du *DAF*)

Nouveau marquage

« AGACE. n. f. Oiseau qu'on nomme plus communément Pie. Quelques-uns écrivent AGASSE. » (Huitième édition du *DAF*)

« AGACE n. f. XIe siècle, agace ; XVIe siècle, agasse. Emprunté de l'ancien provençal agassa, lui-même de l'ancien haut allemand agaza, dérivé de aga, « pie ». Nom dialectal de la pie (on écrit aussi Agasse). » (9ème édition du *DAF*)

Le prétexte étymologique

« AFFIQUET n. m. XIIe siècle. Terme normanno-picard. Diminutif d'affique, forme normanno-picarde de l'ancien français affiche, « attache, boucle ».

1. Vieilli. Surtout au pluriel. Objet de parure, colifichet. Porter des affiquets. 2. Petit capuchon qu'on ajuste à la pointe des aiguilles à tricoter quand on interrompt son ouvrage, pour empêcher les mailles de glisser. » (9ème édition du *DAF*)

Pas encore de « bon usage régional » !!

II. Un ouvrage repensé

- 1- Introduction de l'étymologie
- 2- Introduction de titres d'oeuvres littéraire
- 3- Une plus grande prise en compte de la Francophonie
- 4- Une adaptation à la modernité

Introduction de l'étymologie

Dès la seconde édition, abandon du classement des mots par racines étymologiques

« En un temps, le nôtre, où, de toute évidence, la connaissance du latin et du grec se raréfie, parce qu'ils sont, hélas, de moins en moins enseignés, il nous est apparu d'un réel intérêt de rappeler, fût-ce brièvement, que la plupart de nos vocables plongeaient leurs racines, profondément, dans ces deux langues anciennes.

Aussi, pour la première fois dans l'histoire du Dictionnaire de l'Académie, c'est-à-dire depuis trois siècles, la définition de chaque nom ou terme sera précédée d'indications étymologiques. Indications volontairement succinctes, et qui ne prétendent pas à l'érudition, afin de se garder d'aucune pédanterie, mais qui permettront, en esquissant l'histoire des mots et leur évolution sémantique, voire orthographique, de mieux éclaircir leur sens et leur usage présent. » (*Avertissement* de 1992)

« **BANDOULIÈRE** n. f. XVI^e siècle. Emprunté du catalan *bandolera*, dérivé de *bandoler*, « hors-la-loi ». Bande de cuir ou d'étoffe, passée comme une écharpe d'une épaule à la hanche opposée pour porter un objet. *Le fusil en bandoulière. Un sac, une gibecière, un cartable en bandoulière.* »

« **GOÉMON** n. m. XIV^e siècle, *goumon*. Emprunté du bas breton *gwemon*, « varech ». Nom générique donné à diverses algues marines brunes qu'on recueille sur certains rivages pour en faire des engrais ou en extraire des éléments chimiques. *Du fumier de goémon.* (On dit aussi *Varech.*) »

Aux différentes variétés linguistiques de France viennent s'ajouter de nombreuses langues étrangères ayant constitué un fond lexical au sein duquel le français est venu puiser au fil du temps.

Prétexte étymologique

En revenant sur la position ferme qu'elle affichait depuis toujours, l'Académie introduit une évolution majeure qui offre incontestablement un visage nouveau à son dictionnaire.

Les titres d'œuvres littéraires

1694

« Le Dictionnaire de l'Académie est de ce genre. Il a été commencé et achevé dans le siècle le plus florissant de la Langue Française ; Et c'est pour cela qu'il ne cite point, parce que plusieurs de nos plus célèbres Orateurs et de nos plus grands Poètes y ont travaillé, et qu'on a cru s'en devoir tenir à leurs sentimens. » (*Préface* première édition, 1694)



1992

« Pour cette raison, le *Dictionnaire*, par tradition, ne comporte pas de citations, ni ne fait presque jamais référence nominale à des auteurs. Par discrétion aussi ; les citations, s'il y en avait, seraient par la force des choses empruntées, pour un grand nombre, à des membres disparus ou présents de la Compagnie. » (*Préface* Neuvième édition)

« Nous avons dans le corps des articles respecté notre tradition qui veut que nous ne fassions pas appel à des citations, et que nous forgions nous-mêmes nos exemples d'emplois et de constructions, en nous obligeant autant qu'il se peut à la simplicité. **Toutefois, autre innovation, nous avons cru bon de mentionner, pour certains mots, des titres d'œuvres célèbres où ils apparaissent, et qui leur ont conféré une illustration.** » (*Avertissement* de 1992)

Un dispositif bénéficiant d'un marquage : "Titres célèbres" (Souffi, 2009)
543 articles (de ABSOLU à PIE) et 137 articles (de AMOUR à PHYSIOLOGIE)

- « CHAPERON [...] Titre célèbre : *Le Petit Chaperon rouge*, de Charles Perrault (1697). » (9ème édition du DAF)
- « FOURMI [...] Titres célèbres : *La Cigale et la Fourmi* ; *La Colombe et la Fourmi*, fables de Jean de La Fontaine (publiées en 1668) ; *La Vie des fourmis*, de Maurice Maeterlinck (1930). » (9ème édition du DAF)
- « HARMONIE [...] Titres célèbres : *Harmonies de la nature*, de Bernardin de Saint-Pierre (1796) ; *Harmonies poétiques et religieuses*, de Lamartine (1830). » (9ème édition du DAF)

Une plus grande prise en compte de la francophonie

« Soulignons un dernier point. Préoccupation nouvelle, mais désormais permanente, la Francophonie, au long de nos travaux, est toujours présente à notre esprit. Quand nous examinons, acceptons, définissons, redéfinissons les mots, nous pensons à tous les peuples à travers la Terre qui ont la langue française en partage ; nous pensons à tous les pays qui en font usage pour tout ou partie de leurs communications et de leurs échanges ; nous pensons à ceux qui l'emploient pour rédiger leurs lois. Nous pensons aux hommes et aux femmes, par millions sans cesse croissants, qui lui confient l'expression de leurs cultures, donc un peu de leur âme. » (*Avertissement*, 1992)

Lexies venues du Canada, de Suisse, d'Afrique du nord ou d'Afrique noire :

« *AUTONEIGE n. f. XX^e siècle. Composé d'auto II et de neige. Au Canada, véhicule automobile muni de chenillettes, permettant de se déplacer sur la neige. » (9^{ème} édition du *DAF*)

« *BLANCHON n. m. XX^e siècle. Dérivé de *blanc*. Se dit au Canada du petit du phoque, tant qu'il a sa fourrure blanche. » (9^{ème} édition du *DAF*)

« *BOUBOU n. m. XIX^e siècle. Emprunté du *malinké*, langue de Guinée, *bubu*, « singe », « peau de singe ». Longue tunique flottante portée en Afrique noire. » (9^{ème} édition du *DAF*)

« *BOURGEOISIAL, -ALE adj. (pl. *Bourgeoisiaux, -ales*). XVII^e siècle. Dérivé de *bourgeois*. En Suisse. Relatif au bourgeois ou à la bourgeoisie ; administré par les bourgeois. *Pâturages bourgeoisiaux. Vignes bourgeoisiales*. » (9^{ème} édition du *DAF*)

« *BRUNANTE n. f. XIX^e siècle. Dérivé du radical de *brunir*. Au Canada, se dit du déclin du jour. *Il est venu à la brunante*. » (9^{ème} édition du *DAF*)

« CHICOTER v. tr. XVI^e siècle. Probablement dérivé de chicaner avec changement de suffixe. 1. Vieilli et pop. Contester sur des bagatelles. 2. Au Canada, ennuyer, inquiéter, tracasser. » (9^{ème} édition du *DAF*)

Conformément à ce qui a été annoncé, les Académiciens semblent avoir considérablement ouvert leur répertoire aux mots de la francophonie, conférant ainsi à nouveau un visage différent à leur travail.

Néanmoins, ouverture qui comme dans le *Petit Larousse* ou le *Petit Robert* est relativement ciblée

Une adaptation à la modernité...

Des contraintes toujours plus fortes sur les formats papier et la nécessaire mise au numérique

L'ère du numérique

« L'Académie n'entend pas ignorer pour autant les nouvelles formes de diffusion qui permettent d'avoir, par le moyen de l'internet, un accès immédiat et aisé au *Dictionnaire*. » (Avant-propos de la neuvième édition)

Recherche dans la base de données

Champ pouvant être interrogé	Contenu que vous imposez au champ
<i>Vedette (contenant un/des mots donnés)</i> Tapez un mot " <u>se lisant comme le mot recherché</u> "	<input type="text"/>
<i>Vedette (avec possibilité de tronquer)</i> Tapez une " <u>expression régulière</u> "	<input type="text"/>
<i>Catégorie (par liste défilante)</i> Sélectionnez une ou <u>plusieurs</u> entrées	indifférent adj. adj. dém. adj. et adv.
<i>Domaine (avec liste défilante)</i> Sélectionnez une ou <u>plusieurs</u> entrées	indifférent ACOUST. ACROBATIE ADM.
<i>Tout l'article</i> Tapez une " <u>expression Stella</u> "	<input type="text"/>

LANCER LA RECHERCHE

Évolution du Moteur de Recherches entre DAF8 et DAF9

Mise sur le marché d'exemplaires du *DAF* à un prix réduit – à peine une trentaine d'euros - et dans un format de poche très maniable :

Vers un Format grand-public

« En 1994, l'Académie française décidait, sans attendre l'achèvement de la nouvelle édition de son *Dictionnaire*, de mettre à la disposition du public, dans une présentation qui la rende accessible à tous, le premier tome, dont l'Imprimerie nationale avait assuré la publication en 1992. La presse s'est largement fait l'écho de cet évènement sans exemple dans l'histoire de notre Compagnie. » (Avant-propos de la neuvième édition du *DAF*)

Le poids de la dictionnairique

« À la dictionnairique correspond tout ce qui a trait à l'élaboration que définit le dictionnaire lorsqu'il fait l'objet d'un commerce. Ainsi, déterminer le nombre de pages, le nombre de signes, choisir la hiérarchie des caractères en fonction de la lisibilité, prévoir le public auquel il sera destiné, adapter le contenu à ce public, programmer la vente de l'ouvrage, sa date de lancement, la publicité dont il fera l'objet, tout cela relève de la dictionnairique. Elle n'est pas moins importante que la lexicographie, elle est simplement chronologiquement seconde tout en ayant parfois des impératifs qui s'exercent dès l'élaboration du projet. » (Pruvost, J., 2003: 23)

Dans quelle mesure ces innovations et ces évolutions sont-elles dictées par les contraintes modernes que connaissent les dictionnaires ?

- Ne peut-on pas voir une forme de dictionnairique dans le choix de renforcer la dimension « normative » grâce aux « recommandations normatives » ?
- La diffusion dans un format plus maniable ne répond-elle pas dans une certaine mesure à une volonté de mieux vendre le DAF ?

* La dictionnairique n'explique toutefois pas l'ensemble des évolutions importantes que connaît cette dernière édition du DAF.

Conclusions

- * Une **dimension normative de l'Académie peut-être davantage assumée**
- * **Renouveau significatif du travail lexicographique** de l'Académie (Service du dictionnaire et Commission du dictionnaire).
- * DAF9 propose un certain nombre d'**innovations lexicographiques importantes**
- * **Inflexion** de certaines positions caractéristiques du travail académique depuis quatre siècles.
- * Un tel renouveau suscite incontestablement de nombreuses interrogations mais traduit peut-être simplement les affres que même l'Académie Française connaît face aux **mutations de l'objet dictionnaire** depuis la fin du XX^e siècle. La mise en ligne sur Internet et la diffusion de l'ouvrage dans un format plus commode et à bas prix illustrent peut-être le poids toujours plus grand de la **dictionnairique** dans les processus lexicographiques mêmes.

Références bibliographiques

- Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française - Tome 1 A-Enz et Tome 2 Eoc – Map* (9e édition). (2005). Paris, Fayard.
- CAPUT, J-P. (1986). *L'Académie française*, Collection «Que sais-je ?», Paris, PUF.
- Le Dictionnaire de l'Académie française : histoire et nuances de la langue française (1694-1935)*. (2000). Éditions Redon.
- Le Dictionnaire de l'Académie française* (9e édition). <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>
- PRUVOST, J. (2005). « Quelques concepts lexicographiques opératoires à promouvoir au seuil du XXIe siècle », *ÉLA*, n° 137, pp. 7-37.
- QUEMADA, B. et al. (1997). *Les Préfaces du Dictionnaire de l'Académie française (1694-1992): textes, introductions et notes*. Paris, Champion.
- QUEMADA, B., PRUVOST, J. (1998). *Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne*. Paris : Honoré Champion.
- REY, C. (2012a). « Les 'Recommandations normatives' de la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie Française : une lexicographie institutionnelle assumée », *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, Éditions l'Harmattan, pp. 59-83.
- REY, C. (dir.). (2012b). *Études de Linguistique Appliquée (ÉLA)* n° 163, « L'Académie Française : un modèle qui traverse les siècles », Éditions Klincksieck.
- REY, C., PIEROZAK, I. (2013). « Du « bon usage régional » dans la Neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie Française : regards sociolexicologiques croisés », *Colloque « Bon Usage et Variation Sociolinguistique : Perspectives diachroniques et traditions nationales »*, 16-18 juillet 2009, Murray Edwards College, Université de Cambridge.
- REY, C. (2010). « Éléments de réflexion concernant les processus lexicographiques, lexicologiques et métalexicographiques à l'ère d'internet », in *Cahiers de linguistique*, 36/2, Du « terrain » à la relation : expériences de l'internet et questionnements méthodologiques (Sous la direction d'Isabelle Pierozak), Presses Universitaires de Rennes, pp. 71-80.
- SOUFFI, S. (2009). « Le Dictionnaire de l'académie française : entre bon usage et culture », *Ela. Études de linguistique appliquée.*, 2009/2 n° 154, pp. 155-176.
- WOOLDRIDGE, T.R., LEROY-TURCAN, I. (1996). « Les mots-clefs métalinguistiques comme outil d'interrogation structurante des dictionnaires anciens », *Lexicomatique et dictionnaires*(éd. A. Clas, P. Thoiron & H. Béjoint), Beyrouth: FMA & Montréal: AUPELF-UREF, pp. 307-16.
- WOOLDRIDGE, T.R. (1994). « Projet d'informatisation du Dictionnaire de l'Académie (1694-1935) », *Actes du Colloque international Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne*, Institut de France, novembre 1994; (ed. B. Quemada & J. Pruvost), Paris, Champion, pp. 309-20.